



24 mars 2015

CT DSNA du 24 mars 2015

Le CT DSNA avait été convoqué suite à l'opposition des organisations syndicales du CT sur les nouvelles modalités de décompte des heures sur les positions de contrôle lors du dernier CT.

En séance le DSNA a retiré ce point de l'ordre du jour, en signe d'apaisement, et proposé une réunion spécifique sur le sujet pour trouver des solutions satisfaisantes. La DSAC sera informée du délai nécessaire.

FO défendra les intérêts des personnels contre toute interprétation des textes qui durcirait les conditions d'exercice de la licence de contrôle.

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO !

<http://www.fodgac.fr/fr/adhesion/>

Contacts SNNA-FO : Frédéric QUENARD

Thierry MOROT

